

LE SITE AXA-LIFEUROPE.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose comme un certain nombre d'autres sites frauduleux d'investir dans les containers maritimes. Au vu de nos recherches, nous déconseillons tout investissement à partir de ce site. Nous avons ouvert une page centralisatrice pour cette arnaque que vous pouvez consulter avec le lien ci-après

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-arn-ques-aux-containers-maritimes/>

Le site internet :

Il a été créé le 18/01/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/axa-lifeurope.com>

Nos recherches :

Le site n'est pas accessible. Malgré cette situation, nous avons pu collecter des informations que nous vous restituons ci-dessous.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 07 55 53 22 68

Ce numéro est très proche d'un numéro utilisé par un site frauduleux de placement dans les ehpad

connu de l'ADC France

deka-eqwater.com

07 55 53 22 93

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Jean Marc ESNAULT

Les produits

Comme beaucoup d'autres, il propose d'investir dans les containers maritimes. Ce placement a progressivement été proposé en remplacement des places de parkings qui commençaient à être identifiées comme de l'arnaque. C'est dans cette période que nous avons aussi vu apparaître l'arnaque aux places dans les ehpad.

Le rendement est étonnant !

- Pour 6500 €, il est proposé 4.10 %
- Pour 22 000 €, il est proposé 4.95 %
- Pour 58 000 €, il est proposé 5.85 %
- Pour 90 000 €, il est proposé 7.30 %

Le contrat

Nous publions un contrat envoyé à un potentiel client :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/Le-contrat-du-site-axa-lifeurope.com_.pdf

Cet article sera complété avec les nouvelles informations que nous collecterons.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

L'article paru sur le site de france info suite au journal télévisé du 20H de France 2 du 17 février est intéressant :

https://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/livret-a/video-livrets-allechants-sur-internet-attention-aux-escrocs_4300867.html

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

